

Concours 2022-2023

BOURSE D'ADMISSION CHRISTINA CAMERON

Une bourse d'admission de 2 500 \$ - Programme de maîtrise en aménagement, option *Conservation du patrimoine bâti* (CPB)

*La bourse vise à soutenir une étudiante ou un étudiant du programme de maîtrise en aménagement, option **Conservation du patrimoine bâti**.*

Critères d'admissibilité

- Détenir un diplôme de premier cycle dans les disciplines de l'environnement bâti (architecture, urbanisme, design, paysage, génie) ou des sciences humaines (histoire, géographie, anthropologie, archéologie);
- S'inscrire à temps plein à la maîtrise;
- Répondre à toutes les conditions associées à l'inscription à ce programme.

Critères d'attribution

- Excellence du dossier

Dossier de candidature

- Texte de 1 000 mots sur la raison du choix de l'option Conservation du patrimoine bâti, quel fut le processus de décision, les sources de motivation et quelles sont les intentions;
- Relevé de notes (non officiel).

Comité d'attribution

- Vice-doyen à la recherche;
- Un professeur en architecture;
- Un professionnel du domaine, idéalement diplômé de l'UdeM.

Modalités d'attribution

Le ou la récipiendaire recevra une lettre l'informant de l'obtention de la bourse avant le début du programme. Le montant de la bourse sera versé en deux versements : la moitié, après la date d'abandon du trimestre de l'automne 2023, l'autre moitié, après avoir complété douze (12) crédits.

Date limite

- **Le 1^{er} février 2023**
- Vous devez transmettre votre dossier à : direction-amenagement@umontreal.ca
- **Un seul dossier en format PDF (NOM DE LA BOURSE_2022-2023_NOM_PRENOM)** en respectant l'ordre indiqué dans la section « **Dossier de candidature** ».
- Pour toute question, veuillez joindre Manon Duranleau (manon.duranleau@umontreal.ca).